

BRIE INFOS

BRIE INFOS

DATES À RETENIR

Samedi 8 avril :

Fest'œuf (organisé par l'APEL)



Samedi 22 avril :

- Repas de printemps Club de l'amitié
- Concours de pêche organisé par le Comité des fêtes

Dimanche 23 avril :

Elections Présidentielles 1^{er} tour

Dimanche 7 mai :

Elections Présidentielles 2^{ème} tour

Samedi 20 mai :

Assemblée Générale de l'ES Brie

Jeudi 25 mai :

Concours de palets organisé par la Chasse St Hubert

Vendredi 26 mai :

Don du sang – salle des Halles Janzé

3-4-5 juin :

Rassemblement des « Brie de France »

Dimanche 11 juin :

Elections Législatives 1^{er} tour

Samedi 17 juin :

Fête de l'étang et feu d'artifice organisé par le Comité des fêtes

Dimanche 18 juin :

Elections Législatives 2^{ème} tour

Le Brie Info N°2 2017 paraîtra courant juin, n'hésitez pas à nous envoyer vos articles **avant le 15 mai 2017** au secrétariat par mail : mairiebrie@wanadoo.fr

PROJETS COMMUNAUX

Passage à 20km/h dans le quartier Coteau Sud

Suite à une pétition demandant à la municipalité de prendre des mesures de sécurité supplémentaires dans le quartier Coteau Sud en raison de vitesses jugées excessives par les résidents, **il a été institué une Zone de Rencontre** par arrêté municipal le 1^{er} février 2017, elle impose :

- ✓ la limitation des véhicules à 20km/h,
- ✓ la priorité en tout endroit des voies aux piétons,
- ✓ la responsabilité totale des automobilistes,

L'extension de la mesure à l'ensemble des lotissements est à l'étude.

Réhabilitation Lotissement de la Prairie de l'Isse

Le lotissement date des années 1980 et comporte 21 logements (dont 14 logements sociaux). Les voies de ce lotissement vieillissant sont particulièrement dégradées.

Le Conseil municipal réfléchit à un projet global d'amélioration de ce quartier :

- ✓ la réfection des surfaces de circulation,
- ✓ la remédiation aux problèmes d'accessibilité (devenue obligatoire),
- ✓ l'amélioration de l'apparence du lotissement et du service aux usagers.



Vue actuelle



Image d'ambiance après projet

Pour mener à bien ce projet, la Commune a déjà recruté un maître d'œuvre (Atelier Bouvier Environnement). Un relevé topographique, un premier avant-projet et un estimatif des travaux ont été présentés en Conseil Municipal le 27 février dernier.

Le projet sera présenté aux habitants concernés dans les jours prochains.

L'appel d'offres pour les entreprises pourra avoir lieu en mai, en cas de validation du projet définitif par le conseil Municipal.

Le commerce

Les commerçants du bar-restaurant ont fait connaître depuis plusieurs mois leur souhait de transmettre leur activité. Des repreneurs potentiels ont pu faire des propositions. Aucun n'aura été en mesure d'acheter les murs du commerce. Actuellement, un repreneur a fait une proposition sérieuse de reprise du fonds. Il semble que la pérennité de notre dernier commerce sera assurée à condition que la Commune de Brie puisse en acquérir les murs. Après avoir reçu en séance plénière le repreneur potentiel, le Conseil Municipal unanime sur le besoin vital pour la commune de sauvegarder notre dernier commerce travaille actuellement sur l'hypothèse de l'achat et de la restauration du bâtiment. A cette fin, l'appel d'offres pour le recrutement d'un architecte est en cours. Le contrat de Maîtrise d'œuvre pourra être signé début avril. Ce genre d'opération est bien prise en charge par nos différents partenaires, tous soucieux de l'équilibre du milieu rural (Etat, Département, Communauté de communes). L'objectif est un début des travaux au cours du deuxième semestre 2017.

La Mairie

Le projet de travaux répondant aux obligations légales d'accessibilité comporte trois phases :

- la transformation de l'ancienne salle polyvalente en salle de conseil et de mariages,
- la création en façade nord d'un sas d'entrée et de communication entre le secrétariat et la salle rénovée.
- la reprise du secrétariat actuel pour en assurer l'accessibilité.



Le projet réalisé par le cabinet Quinze Architecture de Rennes a été validé par le Conseil Municipal. Le permis de construire a été obtenu. L'appel d'offres auprès des entreprises artisanales est en cours.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Nouveau à Brie : création d'un parcours VTT à l'étang

En partenariat avec l'Office des Sports Au pays de la Roche Aux Fées, le conseil municipal des jeunes a travaillé à la réalisation d'un parcours permanent, alliant une structure de 9 agrès et un parcours fléché entre les arbres à l'intérieur du bois situé au nord-est de l'étang.

Les consignes de sécurité doivent être scrupuleusement respectées. Il est obligatoire d'utiliser des protections appropriées, tels que casques, genouillères, coudières, protèges-poignets...

Outre l'accès libre à partir de 8 ans (sous la responsabilité des parents pour les mineurs), ce parcours sera utilisé par l'office des sports pendant la période estivale, pour des groupes. L'acheminement des VTT devra se faire par la zone de promenade. Merci de votre compréhension.



VÉLO CASQUE OBLIGATOIRE POUR LES MOINS DE 12 ANS

À partir du 22 mars 2017

Casque obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans, conducteurs ou passagers.

Le casque devra être :
- homologué
- attaché

Objectifs
Limiter les blessures graves à la tête et au visage.

Sanction
Pour les adultes conducteurs ou accompagnateurs :
amende de 90€*.



*amende de 4^e classe. Sources : gouvernement, Sécurité routière. VISACTU

SAISON CULTURELLE CCPRF

Jeudi 30 mars - 20h30
« Pourquoi les poules préfèrent être élevées en batterie »
Par la Compagnie La Martignale
A Retiers – Cinéma Le Resteria



Mercredi 31 mai – 18h30
Musique : « Le léopard et le chasseur »
Orchestre symphonique de Bretagne
A Martigné-Ferchaud
Salle Sévigné



Samedi 10 juin
OFF SCENE
Rencontre Patrimoniale et artistique
Etang de **Marcillé-Robert**
(spectacle plein air)

Dimanche 11 juin
La Maison sculptée à **Amanlis**



FAMILLES RURALES/CMJ

Braderie livres
Organisée par Familles Rurales et le Conseil Municipal des Jeunes
Le Dimanche 14 mai de 9h à 12h
à la salle l'Abri de l'Ise
Tarif emplacement : 2€ la table (1.80m)
Renseignements et réservations auprès de Clément (Directeur ALSH) au 07.62.76.08.08

RASSEMBLEMENT DES «BRIE DE FRANCE»

Pour mémoire, nous vous rappelons que nous recevons dans notre commune, les habitants des cinq communes de BRIE en France, **le week-end des 3, 4 et 5 Juin 2017.**

Afin de préparer cette rencontre dans les meilleures conditions (repas, visites...), nous avons besoin de connaître le nombre de Briens-Briennes désirant participer à ce week-end (moyennant une participation de 25€/personne adulte et enfant à partir de 10 ans, comprenant tous les repas et diverses visites pendant ces 3 jours).

Au programme de ces trois jours :

- **Samedi 3 juin**: A partir de 10h, accueil des BRIE DE FRANCE autour d'un café suivi d'un repas préparé par les familles d'accueil, à la salle de l'Abri de l'Ise.

Dès 14 h15 : départ en car pour Rennes – Visite du Parlement de Bretagne et de l'Hôtel de Ville de Rennes.

Au retour, soirée bretonne à la salle de l'Abri de l'Ise (repas et animation par un groupe de musiciens).

- **Dimanche 4 juin** : A 9h, Assemblée Générale pour les personnes concernées. Visite de notre bourg pour les autres participants, accompagnés des familles d'accueil Briennes.

A 11 h, départ pour un pique-nique à la Roche aux fées avec visite guidée du site (en voitures personnelles et co-voiturage)

Vers 15h, départ pour le château des Pères à Piré-sur-Seiche, balade et visite du site animées par un groupe de musiciens.

Retour à Brie pour un repas festif (poulet de Janzé cuit à la rôtissoire) avec animation.

- **Lundi 5 juin** : A partir de 10h, départ pour la visite de l'entreprise PODIOCOM à Brie (véhicules spécifiques de publicité comme le tour de France et manifestations diverses)

Enfin, pour clore le week-end, un dernier repas pris en commun sera servi à la salle, avant le départ de nos invités.

A noter : En parallèle, durant le week-end, une exposition de costumes bretons sera présentée dans la salle de l'abri de l'Ise.

Ainsi, si vous êtes intéressés, vous voudrez bien vous inscrire, pour le **15 mai dernier délai**, auprès des personnes responsables, de l'association Briens-Briennes35, qui seront à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, à savoir :

- Raymond HORVAIS Tél. 02.99.47.09.43
- Marie-Thérèse COUDRAY Tél. 02.99.47.22.27
- Michelle BORDELET Tél. 02.99.47.18.03

CLUB DE L'AMITIE

Le Club de l'amitié de Brie invite les retraités de la commune (nouveaux et anciens) à venir partager ses activités et vous encourager ainsi à faire partie de notre équipe pour l'année en cours et les années suivantes.

Les membres du Club se retrouvent les 1er et 3^{ème} jeudis de chaque mois, à partir de 14h, à la salle l'Abri de l'Ise.

Nous comptons sur vous, à bientôt !



SAISON CULTURELLE AU GENTIEG



Samedi 25 mars à 20h30

Ivan Le Terrible

Présenté par le Théâtre du rugissant
Théâtre, marionnettes, musique et art forain.

Tout public (à partir de 10 ans)

Durée 1h50

Tarif plein : 15€

Tarif réduit : 12€

Tarif Jeunes : 7.50€

Réservation en ligne : www.janze.fr



Samedi 15 avril

Fest-Noz

TUBA

Vendredi 28 avril

Cabaret musical – 20h30

Les frères Lampion

Compagnie Cosnet

Samedi 13 mai

Concert

Guzll et le HangArt

Samedi 27 mai

Spectacle

Les années Dance

7 et 9 juin

Spectacle

Chorales scolaires

1001 FLEURS

L'association 1001 Fleurs organise une vente de plants potagers et fleurs estivales, à la salle polyvalente, **le vendredi 24 mars 2017 à partir de 20h30.**

Initiation à la taille et à la plantation possible sur demande.

Contact : 02.99.47.18.42

CCAS - SENIORS EN VACANCES

Comme tous les ans, les CCAS partenaires (Brie, Janzé, Essé, Retiers, Amanlis et Le Theil de Bretagne) organisent un séjour pour les personnes de plus de 60 ans ou handicapées de plus de 55 ans.

La destination choisie cette année est Plestin les Grèves (22), au Manoir de kérallic, du 26 au 30 juin 2017.

Au programme : excursion sur le site du Yaudet, visites des enclos paroissiaux de Saint Thégonnec et Guimiliau, découverte du marché de Lannion, balade sur la côte de granit rose.

Sur le lieu d'hébergement, les seniors pourront également profiter d'animations en soirée : jeux, danses bretonnes, loto.

Renseignements et inscriptions à la Mairie **avant le 30 mars 2017.**



CCAS – Activités pour les 13-16 ans

Sortie Karting



Le CCAS propose une sortie pour les jeunes de 13 à 16 ans au Karting de de Saint Aubin des Landes, **le samedi 13 mai 2017, l'après-midi.**

Une participation de 5 € sera demandée à chacun des participants.

Merci de vous inscrire au secrétariat de la mairie **avant le 21/04/2017.**

ALSH

Pendant les vacances de février le thème retenu était « le moyen âge » à l'accueil de loisirs de Brie : déguisements, bourses en cuir, épée, lyre, sortie au château de Vitré et plusieurs autres activités.

Pour les vacances de Printemps, le thème du handicap et des différences sera mis à l'honneur.

Au programme : des jeux sportifs de coopération, des parcours à l'aveugle, de la peinture à l'aveugle, un inter-centre avec le centre de loisirs pluriel accueillant des enfants en situation de handicap, et plusieurs autres activités.



CLASSE 7

(En cours d'organisation)

Si vous souhaitez participer à la classe 7, vous pouvez contacter : M. Branchereau au 06.83.42.42.71 ou Mme LUCAS au 06.09.47.30.04.

SECOURS CATHOLIQUE

Le Secours Catholique de Janzé organise :

- une braderie

Le Samedi 8 avril 2017

de 10h à 16h au local « l'étincelle » situé

24 rue Jean-Marie Lacire à Janzé.

- une randonnée pédestre

Le 3 juin 2017 à Janzé.

Renseignements au 06 40 12 42 97

SECOURS POPULAIRE



Invitez un enfant cet été

Le Secours Populaire français recherche des familles d'Ille et Vilaine pour accueillir bénévolement un enfant pendant deux ou trois semaines cet été. Les enfants accueillis ont entre 6 et 11 ans et n'ont pas d'autres possibilités de partir en vacances. Ils viennent d'Ille et Vilaine ou d'autres départements et une assurance est prise pour eux par l'association. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le Secours Populaire du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h au : 14, rue des Veyettes 35000 Rennes, n° de téléphone : 02.99.53.31.41.

Mail : contact@spf35.org

ATTESTATION SORTIE DE TERRITOIRE

L'Autorisation de Sortie du Territoire pour les mineurs

La loi du 3 juin 2016 relative à la lutte contre le terrorisme et le décret du 2 novembre 2016 ont rétabli l'autorisation de sortie du territoire pour les mineurs. **Cette mesure est en vigueur depuis le 15 janvier dernier.**

Le dispositif d'Autorisation préalable à la sortie du territoire français des mineurs a pour objectif de prévenir des départs des mineurs vers les zones de conflit.

L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les trois documents suivants :

- **Pièce d'identité valide du mineur** : carte d'identité ou passeport + visa éventuel en fonction des exigences du pays de destination (à vérifier en consultant les fiches « pays » du site diplomatie.gouv.fr)

- **Formulaire (Cerfa n° 15646*01) renseigné et signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale** : Ce formulaire est accessible sur le site Service-public.fr.

- **Photocopie du titre d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans du parent signataire** : carte d'identité ou passeport

Aucune démarche particulière n'est donc à réaliser en mairie.



CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Cartes nationales d'identité et passeports : un nouvel outil en ligne pour prendre rendez-vous à la mairie de Janzé

Afin de faciliter les démarches des usagers, il est désormais possible de prendre rendez-vous en ligne sur www.janze.fr pour les demandes de carte d'identité et / ou passeport.

Depuis le site internet de la ville, il est possible d'accéder à un module de prise de rendez-vous. Cet outil, simple et rapide, permet à l'utilisateur, en quelques clics, de fixer la date et le créneau horaire qui lui conviennent pour déposer une demande de titre d'identité (carte d'identité ou passeport).

En cas d'empêchement, l'administré a également la possibilité d'annuler ou de déplacer son rendez-vous via le même module. Pour un gain de temps, il est recommandé de remplir une pré-demande en ligne sur www.ants.gouv.fr avant le rendez-vous. Il est aussi indispensable de réunir toutes les pièces justificatives avant le dépôt du dossier. Si la demande est incomplète elle ne pourra pas être traitée.

Au-delà de 4 personnes, les usagers sont invités à prendre rendez-vous par téléphone au 02 99 47 00 54.

Des créneaux réservés aux remises de titres

Des créneaux spécifiques sont dédiés aux remises des titres d'identité. Pour cela, l'utilisateur doit se présenter à l'accueil de la mairie, sans rendez-vous, du lundi au vendredi de 10h45 à 12h et de 15h45 à 17h et le samedi matin de 10h45 à 12h.

Rendez-vous en ligne sur www.janze.fr ou sur www.clicrdv.com/mairie-de-janze

Renseignement au 02 99 47 00 54 ou à mairie@janze.fr

ELECTIONS

Envoi des nouvelles cartes électorales



Vous allez recevoir prochainement votre nouvelle carte électorale suite à la refonte électorale du 1^{er} mars dernier. Si vous ne la recevez pas avant les prochaines élections, merci de vous présenter en mairie muni de votre pièce d'identité pour la retirer.

Pour rappel : Le jour du scrutin, vous devrez vous présenter au bureau de vote situé à la salle polyvalente (derrière la mairie), entre 8h et 19h (pour les élections présidentielles) et entre 8h et 18h (pour les législatives), muni de votre carte d'identité et de votre carte électorale. Vous devez obligatoirement être inscrit sur la liste électorale de la commune pour pouvoir voter.

Vote par procuration

Le vote par procuration permet à un électeur absent le jour d'une élection de se faire représenter, par un électeur inscrit dans la même commune ou sur la même liste consulaire que lui. **La démarche se fait au commissariat, à la gendarmerie, au tribunal d'instance ou auprès des autorités consulaires, le plus tôt possible.**

OFFICE DES SPORTS

Ça bouge à l'Office des sports !

Les événements vont s'enchaîner d'ici juin à l'Office des Sports du Pays de la Roche aux Fées. Tout d'abord, suite à l'acquisition d'un camion, le matériel et notamment les canoë-kayaks, pourront être transportés plus facilement.



En avril, les activités nautiques débiteront sur les plans d'eau de **Brie** et de Martigné-Ferchaud.

Le 22 avril se déroulera le traditionnel challenge foot « Alain Durand » au complexe sportif de Coësmes.

Le 24 et 25 juin, il y aura le week-end nature dont le dimanche matin sera consacré à la 1^{ère} édition de la randonnée pédestre gourmande avec dégustation des produits du terroir de notre territoire.

Le 30 juin, à Sainte Colombe, une réunion de bilan de rentrée est programmée. Elle se tenait habituellement en septembre.

Entre tous ces événements, il y a bien sûr les activités Vac'en sports, rythmes scolaires, écoles multisports, escalade, activités physiques de pleine nature, interventions des éducateurs dans les associations, stages de perfectionnement, sans compter les quelques formations que les éducateurs devront suivre durant les mois et années à venir !

Bien que le programme soit chargé, nous assurons !! C'est ce qui fait la satisfaction essentielle de l'Office des sports !

SMICTOM

Nouveaux Containers "Pucés"

La distribution a commencé à Brie en mars 2017

Avant de mettre en place la taxe incitative TEOMi en janvier 2019, une année de test à blanc pour les usagers sera engagée en 2018. Pour ce faire, les foyers auront besoin de nouveaux équipements pour leurs ordures ménagères : bacs pucés, bacs à serrure et badges pour les bornes.

DES TAILLES DE BACS ADAPTEES AUX FOYERS.

Comme la taxe incitative prend en compte le nombre de levées des bacs gris, le SMICTOM a révisé les règles de dotation de ces bacs à la hausse.

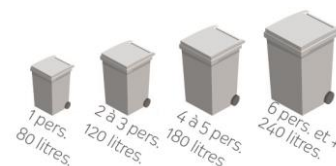
Aujourd'hui par exemple, un logement de deux habitants est doté d'un bac de 80 litres

Désormais, pour deux personnes occupant le même logement, le SMICTOM distribue un bac de 120 litres.

Ainsi elles pourront sortir leur bac moins fréquemment.

Pour les personnes absentes le jour du passage des ambassadeurs, une permanence aura lieu à la salle polyvalente le samedi 25 mars 2017, de 9h à 13h et de 13h45 à 16h30, pour vous permettre de récupérer votre nouveau bac.

Merci de vous munir de votre taxe d'habitation ou taxe foncière.



A NOTER : Distribution des sacs jaunes du 1^{er} au 7 mai 2017, pensez à sortir vos poubelles ce jour-là !

Le 3 avril prochain, la déchèterie de Janzé change d'horaire, vous reportez à la dernière page pour les consulter.

Renseignements : SMICTOM Sud-Est 35 : 28, rue Pierre et Marie Curie 35500 Vitry - 02 99 74 44 47

ENVIRONNEMENT

Gestion des ressources en eau : Sécheresse sur l'ensemble du Département

Les faibles pluies du deuxième semestre 2016 et du début d'année 2017 conduisent à des niveaux bas et en dessous des normales saisonnières dans les cours d'eau, les nappes et les barrages du département d'Ille et Vilaine.

La sécheresse d'hiver que nous vivons actuellement est comparable à l'hiver 1975-1976. Habituellement, les pluies d'hiver permettent le remplissage des nappes souterraines et des barrages qui servent à l'alimentation en eau potable et à soutenir les débits des cours d'eau pendant l'été. Pour l'instant, le déficit de pluie d'hiver est d'environ 50%. Face à cette situation, le Préfet d'Ille et Vilaine a donc acté le passage en seuil 1, alerte sécheresse sur tout le Département.

En pratique, sont interdits : le lavage des voitures (sauf dans les stations professionnelles équipées de système à haute pression ou de recyclage), le nettoyage des façades, toitures (sauf pour les professionnels équipés de lances à hautes pressions), le remplissage et la vidange des piscines et des plans d'eau, les manœuvres de vannage sur les cours d'eau, le nettoyage de la voirie. Il est demandé à chacun de respecter ces dispositions et d'avoir un comportement particulièrement civique pour permettre d'économiser les ressources en eau de notre territoire.

MEDIATHEQUE

Lancement des Prix des lecteurs adultes Kazabül & A la Foli're

Les bibliothèques du Pays de la Roche aux Fées relancent leurs traditionnels prix littéraires pour les lecteurs adultes. Ces derniers ont le choix entre deux prix différents : le prix bande-dessinée Kazabül et le prix roman A la Foli're.

Le prix Kazabül : Ouvert à tous les lecteurs adultes des bibliothèques du Pays de la Roche aux Fées, ce prix vous permet de découvrir 10 bandes-dessinées actuelles de qualités littéraires et graphiques indéniables. **(du 1er mars au 15 novembre 2017)**

Le prix A la Foli're : Ouvert également à tous les lecteurs adultes des bibliothèques du Pays de la Roche aux Fées, ce prix vous permet de découvrir 6 romans d'auteurs et de styles totalement différents, qui sauront vous surprendre et vous émouvoir. **(du 1er mars au 30 octobre 2017)**

La sélection des Bandes-dessinées adultes :

L'aile brisée / Altarriba & Kim / Denoël Graphic
 L'anniversaire de Kim Jong-IL / Ducoudray & Allag / Delcourt
 Ce qu'il faut de terre à l'homme / Veyron / Dargaud
 Corps et âme / Hill & Jef / Rue de Sèvres
 La loterie / Hyman / Casterman
 Macaroni ! / Campi & Zabus / Dupuis
 Martha & Alan / Guibert & Cope / L'Association
 S'enfuir, Récit d'un otage / Delisle / Dargaud
 Shangri-La / Bablet / Ankama
 Les voyages d'Ulysse / Lepage, Michel, Sophie & Follet / D. Maghen

La sélection des romans adultes :

J'ai longtemps eu peur de la nuit / Yhasmina Ghata / R. Laffont
 L'administrateur provisoire / Alex Seurat / Le Rouergue
 Le jour se lève et ce n'est pas le tien / Frédéric Couderc / H. d'Ormesson
 L'enfant qui mesurait le monde / Metin Arditi / Grasset
 Police / Hugo Boris / Grasset
 Une bouche sans personne / Gilles Marchand / Forges de Vulcain

Pour en savoir plus : www.cc-rocheauxfees.fr, ou sur le Facebook du réseau des bibliothèques :

<https://www.facebook.com/BibliothequesDuPRAF>, ou dans les bibliothèques du réseau du Pays de la Roche aux Fées : Amanlis, Arbrissel, Boistrudan, Brie, Essé, Janzé, Le Theil-de-Bretagne, Marcillé-Robert, Martigné-Ferchaud



FAB'LAB

Un challenge coopératif pour les jeunes de la Roche aux Fées : construire un robot humanoïde grâce aux outils numériques du FabLab !

Depuis le début de l'année, les Espaces Jeunes du Pays de la Roche aux Fées travaillent en réseau à la mise en place de projets en direction de tous les jeunes du territoire. Après un premier succès avec l'atelier cinéma durant les vacances d'hiver, le réseau lance un défi aux adolescents en partenariat avec la Fab'rique, le FabLab intercommunal du Pays de la Roche aux Fées : construire un robot humanoïde grâce à des outils numériques.

Les jeunes sont invités à participer à **des ateliers de construction du robot « Inmoov » du 22 mars au 07 juin 2017** (cf. *tableau ci-dessous*). Ces ateliers se dérouleront à Amanlis au Fablab communautaire. Ils seront encadrés par l'animateur du Fablab, les animateurs des Espaces Jeunes et les animateurs numérique de l'Agence Départementale du Pays de Vitré.

Pour réaliser ce challenge, les jeunes pourront récupérer du matériel recyclable lors d'une **visite pédagogique organisée pendant les vacances de printemps au centre de tri du SMICTOM à Vitré**. Ces jeunes créateurs pourront, ensuite, présenter leur robot lors d'un **Festival numérique à Amanlis le 1er juillet 2017** auquel le public sera chaleureusement convié. Ce sera l'occasion de voir le robot et ce que les jeunes lui auront appris à faire ! Mais aussi d'échanger avec toute l'équipe du projet.

Espaces Jeunes	Martigné	Coesmes	Janzé	Retiers	Amanlis
1er atelier	Mercredi 22 Mars de 14h15 à 16h15	Vendredi 24 Mars de 18h30 à 20h30	Mercredi 05 Avril de 14h15 à 16h15	Mercredi 17 Mai de 14h15 à 16h15	Mercredi 31 Mai de 14h15 à 16h15
2eme atelier	Mercredi 29 Mars de 14h15 à 16h15	Vendredi 31 Mars de 18h30 à 20h30	Mercredi 26 Avril 14h15 à 16h15	Mercredi 24 Mai 14h15 à 16h15	Mercredi 07 juin 14h15 à 16h15

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Marine RAGUET au 02 99 43 64 87 ou pij.m.raguet@ccprf.fr

Contacts Presse :

Service Jeunesse au 02 99 43 64 87 ou pij.m.raguet@ccprf.fr

Service communication au 02 99 43 64 87 ou pascaline.lemasson@ccprf.fr



INFOS UTILES

Communauté de Communes « Au Pays de la Roche aux Fées »

Maison du Développement - 16, rue Louis Pasteur à Retiers
Ouvert du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
et le vendredi fermeture à 16h30.



Au Pays
de la
Roche aux Fées
Communauté de communes

► Rappel des services présents à la MDD:

EMPLOI : Renseignements au 02.99.43.64.87

- **Point Accueil Emploi (PAE)** : Tout public, mise en place d'ateliers sur les techniques de recherche d'emploi. Ouvert du mardi au jeudi de 9h à 12h sans rendez-vous, le vendredi sur rendez-vous. Permanence assurée également aux Halles de Janzé, sans rendez-vous le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et sur rendez-vous le lundi de 14h à 17h. Contact : 02 99 47 16 67.
- **Point Informations Jeunesse (PIJ)**, également présent à Janzé : mail : pijjanze@hotmail.fr
- **Mission Locale pour les jeunes entre 16 et 25 ans** du lundi au vendredi (sauf le mercredi)
- **Relais pour l'emploi** : Association intermédiaire pour l'insertion sociale et professionnelle des demandeurs d'emplois
- **Boutique de Gestion 35 (BGE 35)** : aide à la reprise et création d'activité. Permanence 1 mardi /2, sur rendez-vous

TRANSPORT : Renseignements au 02.99.43.64.87 (service Transport)

- **Transport à la Demande (TAD)** : Fonctionne du lundi au vendredi de 7h à 20h et le samedi de 7h à 13h.
- **Pass'Jeunes** : Desserte du centre aquatique « Les Ondines » de Janzé du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires, pour les 12-18 ans

SPORT : Renseignements au 02.99.43.42.60 (secrétariat ouvert le mercredi et vendredi matin)

- **Office des Sports du Pays de la Roche aux Fées**

PETITE ENFANCE : Renseignements au 02.99.43.44.16

- **RIPAME** : Lieu d'information sur les modes d'accueil, aide au rôle d'employeur d'une assistante maternelle et animation de matinées d'éveil par des professionnels, dans les espaces jeux du territoire. Permanence sur rendez-vous le mardi de 14h à 19h, le mercredi de 8h30 à 12h et le vendredi de 13h30 à 16h30. Permanence également assurée aux Halles de Janzé le mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

PERMANENCES JURIDIQUES : Renseignements au 02.99.43.64.87

- **Avocat** : 1^{er} vendredi du mois de 14h à 16h30, sur rendez-vous, renseignement au 02 99 43 64 87
- **Notaire** : 3^{ème} vendredi du mois, de 14h à 16h, sur rendez-vous, renseignement au 02 99 43 64 87
- **Huissier** : 2^{ème} vendredi du mois, 1 mois/2, de 14h à 16h30, sur rendez-vous, renseignement au 02 99 43 64 87

PERMANENCES HABITAT : Renseignements au 02.99.43.64.87 (service Habitat)

- **Architecte conseil** : Permanence 1 fois par mois. D'autres communes de la CCPRF (Janzé, Retiers, Essé, Martigné-Ferchaud,...) assurent également une permanence. Prendre RDV auprès des mairies concernées.
- **Habitat** : Conseil sur les aides financières à la rénovation, accompagnement dans les démarches administratives,...

MAISON MEDICALE RETIERS :

APPELER LE 02 99 43 44 45 (Une secrétaire répond à votre appel et vous donne la suite qui s'impose) Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h

Le dimanche et jours fériés de 9h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15 : La nuit en semaine, les week-ends et jours fériés de 20h à 9h

PREVENTION DU SUICIDE association vie espoir 2000 écoute téléphonique de 18H00 à 23H30 tel: 0 800 07 11 97

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 Fax : 02 99 47 12 57 mairiebrie@wanadoo.fr Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public : Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mercredi : 10h à 12h et 14h à 16h Jeudi : 10h à 12h et 14h à 16h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>DECHETERIE de JANZE Rue Louis Blériot Tel: 02.99.47.07.52</p> <p>Nouveaux horaires à partir du 03 avril 2017 :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi –Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
<p>Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie</p>		